

Infolettre

14 mars 2019

Dans ce numéro

- 1 Démarrage du groupe DRUM
- 2 Action prévention des chutes
- 3 Journée européenne des droits du patient
- 4 Nouveau défi pour le Prof. Dr. Nagels
- 5 Entrée du CNSEP le dimanche



Démarrage du groupe DRUM

Les ergothérapeutes ont démarré le groupe DRUM. En 7 sessions à raison de 1 fois par semaine, une chorégraphie est acquise. Par ce moyen on entraîne la fonction de la main et du bras et on peut apprendre 3 chorégraphies différentes. Les groupes sont constitués d'environ 8 personnes. Chaque semaine la session change de jour, cela permet à tout le monde d'y participer. Si vous souhaitez plus d'information, veuillez vous adresser aux ergothérapeutes Karen, Hélène ou Mieke : karen.verbeek@mscenter.be, helene.vanderhaert@mscenter.be et mieke.sevenants@mscenter.be

Action prévention des chutes



8ste Week van de Valpreventie 22-28 april 2019
 Save the date
 Laat angst om te vallen je leven niet bepalen!
 Vlaanderen VALPREVENTIE logo VL GEZOND LEVEN

Du 22 au 28 avril inclus, a lieu la semaine de la prévention des chutes. Les chutes sont un sérieux problème qui fait l'objet d'une attention croissante. Les personnes atteintes de SEP courent souvent plus de risque de chute que les autres. Le meilleur

remède pour prévenir les chutes est de continuer se mouvoir. C'est pourquoi, au cours de la 8^{ème} semaine de la prévention des chutes, tout le monde est appelé à rester actif, mais de manière sûre.

Au Centre National de la Sclérose en Plaques, nous accordons également une attention particulière à la prévention des chutes. C'est pour cela que nous allons, le **jeudi 25 avril**, proposer une journée d'action dans le cadre de la prévention des chutes. Il y aura notamment un « parcours d'obstacles » ainsi qu'un « groupe de formation à la prévention des chutes », le stand d'information sera animé par des membres du personnel. Pendant toute la semaine les patients pourront participer à un quiz lors où ils devront découvrir des situations dangereuses. Parmi les bonnes réponses, un gagnant sera récompensé par une belle surprise.

Journée européenne des droits du patient

Le 18 avril est la journée européenne des droits du patient. Depuis 2002, la Belgique dispose d'une loi sur les droits des patients.

Suivant la loi le patient a droit à:

- ✓ des soins de qualité
- ✓ choix libre de son prestataire de soins
- ✓ l'information sur son état de santé
- ✓ donner son accord pour un traitement
- ✓ un dossier avec droit de le consulter et d'en avoir copie
- ✓ la protection de sa vie privée
- ✓ un soulagement adéquat de la douleur
- ✓ la possibilité d'introduire une plainte auprès du service de médiation



Si les patients estiment que leurs droits n'ont pas été respectés, ils peuvent s'adresser, en première instance au prestataire concerné ou à son supérieur direct.

Si ce n'est pas possible ou souhaitable le patient peut s'adresser au service de médiation.

Une brochure informative sur les droits des patients est disponible sur les présentoirs du CNSEP.

Nouveau défi pour le Professeur Docteur Nagels

Le Prof. Dr. Nagels va donner une nouvelle orientation à sa carrière. À partir du 1^{er} mai 2019, il travaillera à l'UZ Brussel. Le Prof. Dr. Nagels continuera néanmoins à travailler à temps partiel dans notre Centre, il y tiendra des consultations à raison de deux fois par mois.

L'entrée du CNSEP le dimanche

Depuis le début janvier 2019, l'accès au CNSEP se fait le dimanche, tant pour les patients que les visiteurs, par l'entrée de la cafétéria. Les patients qui rentrent de week-end peuvent s'adresser au garde de sécurité, qui a son bureau à l'entrée de la cafétéria.